





Edito

Déjà six ans. **Dans quelques semaines auront lieu les élections municipales.**

Un moment fort de notre démocratie où les citoyens pourront choisir celles et ceux qui conduiront la destinée de leur commune, de leur communauté de communes ou d'agglomération pour les six ans à venir.

C'est une lourde responsabilité pour les équipes qui seront élues, **mais aussi un immense plaisir d'avoir à servir leurs concitoyens.**

Les élus des communes **sont les élus les plus proches des habitants.** Ils sont à leur service, en contact direct et permanent avec eux. Ils se doivent de répondre au mieux à toutes leurs attentes au travers des services publics dans un cadre d'intérêt général.

Nos missions municipales sont devenues **indissociables de celles de l'agglomération.** Nous nous devons de travailler de concert, en parfaite complémentarité, associant la force des services de l'agglomération et notre présence, notre proximité auprès de nos concitoyens.

L'intérêt général doit être notre guide, la finalité de nos actions et de nos décisions.

C'est ce à quoi nous devons constamment nous référer lorsque nous avons des décisions à prendre, face à des demandes souvent contradictoires.

L' élu doit savoir écouter et respecter les avis de chacun, analyser la situation avec impartialité, **décider en fonction de l'intérêt général.**

L' élu doit savoir **anticiper les besoins et les attentes de demain,** préparer l'avenir.

L' élu doit aimer les gens, aimer son territoire.

L' élu n'est pas là pour imposer ses choix, mais pour construire dans un esprit d'équipe, pour répondre au mieux à toutes les exigences, qu'elles soient économiques, sociales ou environnementales.

Ce sont nos convictions et ce pourquoi nous agissons.

Je tiens donc à remercier du fond du cœur, toutes les forces vives de notre territoire, qui nous apportent leur concours au quotidien pour assurer des services publics de qualité et répondre aux attentes de la population.

Un grand merci à vous tous d'avoir contribué à faire vivre notre commune dans un esprit de cohésion et de partage tout au long de ce mandat.

Le Maire

Alain Decourchelle

Pennad-stur

C'hwec'h vloaz zo dija. **A-benn un nebeud sizhuniou e vo an dilennadeg evit an tiez-kêr.**

Ur mare a bouez evit hon demokratelezh ma c'hallo ar geodedourien choaz ar maouezed hag ar wazed a reno planedenn o c'humun, o c'humuniez kumunioù pe tolpad-kêrioù e-pad ar c'hwec'h vloaz da zont.

Ur pezh karg da sammañ eo evit ar skipailhoù a vo dilennet, **hag ivez ur blijadur vras o vezañ o servijout o c'hengêriz.**

Dilennidi ar c'humunioù **eo an dilennidi tostañ d'an annezidi.** En o servij emaint, e darempred war-eeun ha dalc'hmat ganto. Rankout a reont respont eus ar gwellañ d'o holl c'hoantoù dre hanterouriezh ar servijoù publik hag evit mad an holl.

Ar c'hefridioù a sevenomp evit ar **gumun zo liammet-strizh bremañ ouzh re an tolpad.** Ret eo deomp labourat asambles, a-gevret da vat, ha strollañ nerzh servijoù an tolpad gant hor bezañs tost d'hor c'hengêriz.

Mad an holl a rank bezañ hon heñcher, pal hon oberoù hag hon divizoù.

Setu petra a glaskomp atav ober dave dezhañ p'hor bez kinnigoù da gemer, dirak goulennoù a vez kontrol an eil d'egile alies.

Ret eo d'an dilennidi gouzout selaou ha doujañ alioù pep hini, dielfennañ an traoù en un doare diuntu, **divizout evit mad an holl.**

Ret eo d'an **dilennidi gouzout diawelet ezhommoù ha c'hoantoù warc'hoazh,** prientiñ an amzer da zont.

Ret eo d'an dilennidi karout an dud, karout o bro.

N'emañ ket an dilennidi aze evit lakaat o dibaboù da ren, met evit sevel traoù gant ur spered skipailh, evit respont eus ar gwellañ d'an holl c'houlennoù, pe e vefent war dachenn an ekonomiezh, ar sokial pe hini an endro.

Hor c'hredennoù int ha setu perak e vez graet an traoù evel-se ganeomp.

Fellout a ra din eta lavaret trugarez a-greiz ma c'halon, da holl nerzhioù bev hor c'humun, a zegas o sikour deomp war ar pemdez evit rentañ servijoù publik a-zoare hag evit respont da c'hoantoù an dud.

Trugarez vras deoc'h-holl da vezañ sikouret da lakaat hor c'humun da vevañ gant ur spered unvan a-hed ar respetad-mañ.

Ar Maer



Marc Velly
Adjoint Animation, associations, culture et sport
Eilmaer evit ar Buhezañ, ar c'hevredigezhioù, ar sevenadur hag ar sport

Sur rendez-vous / Gant lakaat emgav
 Courriel / postel :
 marc-velly@pluguffan.bzh

Catherine Cailliau, invitée d'honneur



Catherine Cailliau vit à Quimper.
 Elle partage son temps entre musique et peinture.

Son travail a souvent pour point de départ la musique, comme par exemple «Le voyage d'hiver de Schubert», sur le principe de séries, comme une suite musicale.

De grands silences ponctuent ses toiles, cernées de mouvements fugitifs.

L'intérêt pour les blancs, le vide, permet une circulation du regard, une ouverture, un travail de l'instant qui cherche à capter ou à suggérer un corps, un objet, en harmonies colorées et lumineuses.

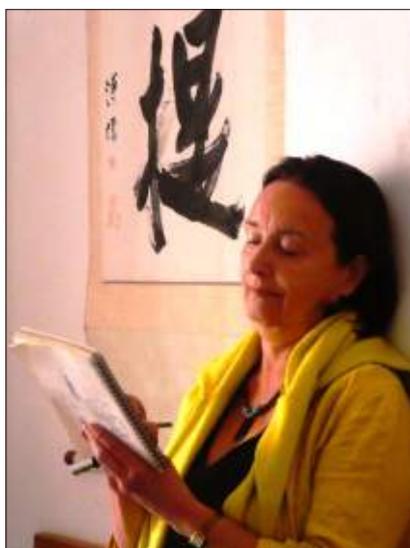
Ses supports variés sont des toiles, des monotypes sur verre ou contre-plaqués, parfois enduits, surmontés de papiers déchirés, de collages et de peintures.

Catherine Cailliau a participé à de nombreuses expositions en Bretagne, à Paris, Londres, Tokyo, sur le ferry de la Brittany Ferries. Elle expose chaque année au château du Perennou à Plomelin.

Elle prépare une série d'œuvres dites «Sfumatos» par référence à la technique de Léonard de Vinci qui permet d'évoquer une ambiance plutôt que de la décrire.

Evoquer, suggérer sont, avec la musique, ses sources d'inspiration.

Cécile Decourchelle





Nouvelle programmation

	<p><u>Jeudi 16 avril</u> <u>19h30</u> (film à 20h30)</p> <p>LES BIENHEUREUX</p> <p>De Sofia Djama France, Belgique, Qatar – 2017 102 mn</p>	<p>Alger, quelques années après la guerre civile. Amal et Samir ont décidé de fêter leur vingtième anniversaire de mariage au restaurant. Pendant leur trajet, tous deux évoquent leur Algérie : Amal, à travers la perte des illusions, Samir par la nécessité de s'en accommoder. Au même moment, Fahim, leur fils, et ses amis, Ferial et Reda, errent dans une Alger qui se referme peu à peu sur elle-même.</p>
	<p><u>Jeudi 21 mai</u> <u>19h30</u> (film à 20h30)</p> <p>NUAGES EPARS (titre original : Midaregumo)</p> <p>De Mikio Naruse Japon – 1967 108 mn</p>	<p>A Tokyo, une femme d'une trentaine d'années, Yumiko, s'apprête à partir aux Etats-Unis pour accompagner la carrière de son mari diplomate. Mais celui-ci meurt brutalement dans un accident de voiture. Le responsable de l'accident, Shiro Mishima, pétri de culpabilité, souhaite lui verser une pension. Elle refuse tout d'abord son aide, considérant qu'elle ne peut pas dépendre du «meurtrier» de son mari, mais finit par accepter sur les conseils de sa sœur, après avoir été rejetée par sa belle-famille qui lui retire ses droits de veuve. Ne supportant pas la fréquentation de Mishima, elle décide de quitter Tokyo pour la petite ville de son enfance, où sa belle-sœur tient une auberge sur les bords du lac Towada.</p>
	<p><u>Jeudi 18 juin</u> <u>19h30</u> (film à 20h30)</p> <p>COLD WAR (titre original : Zimna wojna)</p> <p>De Pawel Pawlikowski Pologne, GB, France 2018 85 mn Noir et blanc</p>	<p>Pendant la guerre froide, entre la Pologne stalinienne et la Paris bohème des années 1950, un musicien épris de liberté et une jeune chanteuse passionnée vivent un amour impossible dans une époque impossible.</p>

Contact : **06 07 03 36 48** - cineclubkbk@outlook.fr

Sortie chez Marie Guerzaille le 15 mai

Le comité FNACA de Pluguffan organise une sortie le **vendredi 15 mai** prochain chez Marie Guerzaille à Saint-Caradec.

Il reste quelques places disponibles.

Inscriptions auprès de Bertrand Canévet : **02 98 94 09 48**

**CONFERENCE
PREZEGENN**

AN DIVYEZHEGEZH BREZHONEG-GALLEG

**LES AVANTAGES DU BILINGUISME
FRANÇAIS-BRETON**

JEUDI 12 MARS 2020 à 20H30
Salle/ Sal S. Allende à PLUGUFFAN

Erwan LE COADIC de l'office public de la langue Bretonne &
Arnaud GOAPPER, Vice président de Div Yezh Breizh
répondront à toutes nos interrogations:

Etre confronté à plusieurs langues n'entraîne-t-il pas une confusion ? Que
dit l'Éducation Nationale ? Pourquoi le breton ? Je ne parle pas le breton,
est-ce un problème pour mon enfant ?

Ouvert à tous , entrée libre

Contacts et informations sur
Titourou war  ou / ps 02 98 94 01 11

 **BREZHONEG E
PLUGUEN** 

Le 13 Mars

L'USP école de foot vous propose une vente de
Paëlla à emporter
avec Tarte aux Pommes

1 bouteille de vin offerte pour 5 repas achetées

**10€
le repas**

Les repas seront à retirer
le 13 Mars
au stade de Pluguffan
à partir de 18h

BON DE COMMANDE Avant
le 6
Mars

A rendre aux responsables de votre équipe
ou à déposer au Bovero accompagné du règlement par chèque
(à l'ordre de l'Union Sportive Pluguffan)

Nom et prénom :

tél :

Nombre de Repas : x 10 € Total :

Pour tout renseignement : uspluguffan.foot@gmail.com - 06 32 04 28 19



Mondial Pupilles, 21-24 mai : temps fort du vivre ensemble

Mondial pupilles



Centre de Pluguffan

Du fait des élections municipales, cet article est rédigé pour parution dans le bulletin de mars-avril sans que le plateau pluguffanais ne soit connu : le tirage du tournoi 2020 est en effet fixé au 14 février, à Douarnenez. Les quotidiens vous le livreront et le bulletin de mai devrait y revenir en détail.

Objectif : hébergement

Sans attendre, Loïc Kerbourc'h a déjà mobilisé une partie de son équipe afin de préparer l'accueil des 8 équipes affectées à Pluguffan. Autrement dit, réunir quelque 75 familles. Aux habituées qui seront au rendez-vous viendront s'ajouter de nouvelles. Serez-vous du nombre ?

Le Mondial Pupilles dépasse largement le cadre du football. Recevoir des enfants ou des encadrants à cette occasion est une parenthèse conviviale faite

d'échanges et de découvertes, à laquelle vous trouverez très probablement un goût de revenez-y.

En pratique

La famille d'accueil doit assurer l'hébergement du mercredi soir au dimanche, parfois au lundi matin, le petit déjeuner et le repas du soir ainsi que les trajets entre domicile et stade, y compris le dimanche de finales, à Plomelin.

Pour participer au Mondial, contactez Loïc Kerbourc'h (06 32 04 28 19) ou Renée Le Gall (07 70 42 28 42).

A noter : la soirée crêpes, incontournable prélude au Mondial Pupilles, est fixée au samedi 25 avril, à l'espace Salvador Allende.

Renée Le Gall

Tournoi intercommunal de belote

L'amicale des retraités a organisé le mardi 28 janvier un concours de belote intercommunal.



34 équipes venues de Plomelin, Pluguffan, Guengat et Plonéis se sont affrontées dans une ambiance conviviale à l'espace Salvador Allende.

Les vainqueurs :

- 1^{ers} : René Louboutin et Gilles Hénot (Guengat), 3917 pts,
- 2^{nds} : Caroline Le Gall et Yves Youinou (Guengat), Marc Robert et Nicole Lefebve (Pluguffan), 3775 pts,
- 4^{èmes} : Jean-René Péron et Hervé Riou (Plonéis), 3707 pts,
- 5^{èmes} : Marie-Thérèse Pellion et Serge Roussel (Plonéis), 3494 pts.

Le tournoi de retour à Pluguffan aura lieu le **28 avril** prochain.

Frédéric Duprez

Médiathèque

Rencontre prix Cezam 2020

Les bibliothécaires des médiathèques de Plomelin et Pluguffan ont organisé une rencontre autour du prix du roman Cezam 2020.

Partir au prix Cezam, c'est partir à la découverte d'une sélection éclectique et élire son titre préféré. Des membres des clubs de lecture des deux communes y ont participé avec enthousiasme.

Le but de la rencontre était d'échanger autour des cinq livres de la sélection. En l'occurrence : "Trois jours à Berlin" de Christine de Mazières, "Opus 77" d'Alexis Ragouneau, "Tout le bleu du ciel" de Mélissa Da Costa, "Né d'aucune femme" de Franck Bouysse et "La petite conformiste" d'Ingrid Seyman. Pour voter, il faut avoir lu au minimum 3 romans, le roman lauréat étant désigné par le vote des lectrices et des lecteurs.

Une autre rencontre est prévue en juin à la médiathèque de Plomelin (les lecteurs de Pluguffan y seront également invités).

Rappelons que le club de lecture de Pluguffan se

déroule une fois par mois, toujours dans une ambiance conviviale.

Prochaines dates : samedis 28 mars et 25 avril à 17 heures.

Frédéric Duprez



Médiathèque Nathalie Le Mel : les rendez-vous de mars à mai

Mars	<ul style="list-style-type: none">- Du 4 au 14 mars : exposition les herbiers d'Emilie Vast : pour découvrir la petite flore des bois d'Europe, les arbres feuillus du continent et les plantes sauvages des villes. <p><u>A l'occasion du printemps des poètes</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Mercredi 4 mars à 14 h 30 : dessine-moi un poème – atelier calligramme pour les enfants dès 7 ans. Inscription au 02 98 94 06 45.- Vendredi 20 mars à 20 h : spectacle «Piqué des vers» par Pascal Pascal - un spectacle éclectique et iconoclaste où, avec guitare électrique et humour, Pascal Pascal remet au goût du jour les grands classiques de la poésie.- Mardi 24 mars à 9 h 30 et 10 h 30 : bébés lecteurs.- Mardi 24 mars à 17 h : les dés lire du mardi - un jeu, une histoire sur les labyrinthes – retrouveras-tu ton chemin ?- Samedi 28 mars à 17 h : club lecture – Pour échanger autour de ses lectures et pour passer un moment convivial.
Avril	<ul style="list-style-type: none">- Vendredi 10 avril à 14 h : tics et clics : à la découverte de la réalité virtuelle via une approche ludique - l'occasion d'enfiler pour la première fois un casque de réalité virtuelle ! Sur inscription.- Mardi 14 avril à 14 h : vacances gaming : session Nintendo Switch. Sur inscription.- Samedi 25 avril à 17 h : club lecture.- Mardi 28 avril à 17 h : les dés lire du mardi – rendez-vous à la ludothèque pour un jeu, une histoire autour de la ferme.
Mai	<ul style="list-style-type: none">- Mardi 26 mai à 17 h : les dés lire du mardi : foot ou basket ? Un jeu, une histoire autour des sports.



Nathalie Champion
Adjointe à la communication
Eilmaerez evit ar c'hehentiñ

Sur rendez-vous / Gant lakaat emgav
Courriel / postel : nathalie-campion@pluguffan.bzh



Elections municipales : informations pratiques



Les élections municipales auront lieu **le dimanche 15 mars, de 8 h à 18 h**,
à l'espace Salvador Allende.
(un second tour éventuel pourrait avoir lieu le dimanche 22 mars
en fonction des résultats du 1^{er} tour)

Se munir d'une pièce d'identité (obligatoire)
et de la carte électorale (conseillée mais non obligatoire).

Pièces d'identité acceptées : carte nationale d'identité, passeport, carte d'identité de parlementaire avec photographie, carte d'identité d'élu local avec photographie, carte vitale avec photographie, carte du combattant avec photographie, carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie, carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie, carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne », permis de chasser avec photographie. Ces titres, précise le Ministère de l'Intérieur, doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

Rappel : tout bulletin de vote modifié ou comportant une inscription sera un bulletin nul.

Bienvenue à Pluguffan !

C'est un rendez-vous incontournable de début d'année, le «Bienvenue à Pluguffan!». C'est par ces mots que le maire et ses conseillers ont tenu à souhaiter la bienvenue aux nouveaux Pluguffanais en les invitant, le 7 février, à une cérémonie qui s'est déroulée à la Maison de l'Enfance Jules Verne.

Une trentaine de personnes a répondu à l'invitation et a pu ainsi découvrir cet espace de vie important et convivial de la commune.

Ce fut aussi l'occasion pour Stéphanie Mourrain,

responsable de la ludothèque, Anne-Céline Douézy, responsable de la médiathèque Nathalie Le Mel et Morgan Le Gall, présidente de l'association des parents d'élèves bilingue Div Yezh Pluguen, de présenter leurs activités orientées vers le jeu, la culture ou encore l'apprentissage du bilinguisme français/breton, avant d'échanger plus longuement avec les personnes intéressées autour d'un petit buffet préparé pour l'évènement par Marie-Renée et Véronique.





Compte-rendu conseil municipal du 19 février 2020

Le conseil municipal a concerné les points importants suivants :

L'approbation du nouveau PLU

La révision du PLU a été engagée en début d'année 2016.

En juillet 2019, le projet de PLU a été arrêté pour être soumis aux personnes publiques associées (PPA) et à enquête publique qui s'est tenue du 18 novembre au 20 décembre 2019.

A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur a donné un avis favorable avec une recommandation consistant à préciser les besoins de Quimper Bretagne Occidentale en matière de réserves foncières des zones d'activités économiques.

L'approbation de l'avant-projet (APS) de l'extension et de la rénovation de l'école Antoine de Saint-Exupéry et l'autorisation de déposer le permis de construire

Cet avant-projet a pris en compte les observations des enseignants, des ATSEM et des différents services de la commune en lien avec le Conseil en Energie Partagé.

Ce projet comprend :

- Une extension de deux classes supplémentaires, de deux ateliers et d'un bloc sanitaire accessible de l'intérieur et de l'extérieur.
- Une extension d'une salle de repos pour les maternelles.
- Une rénovation complète de l'école existante afin d'améliorer le confort énergétique, le confort sonore et la qualité de l'air.

L'évaluation des travaux est estimée à 1 640 000 € HT.

Le projet et l'autorisation de déposer le permis de construire ont été adoptés.

L'approbation des comptes de l'exercice 2019

Le résultat global de clôture 2019 du budget général est de + 796 135,14 €, conforme à celui observé au compte administratif de cet exercice.

Le résultat global de clôture 2019 du budget annexe du quartier du Vieux Moulin est de - 84 513,45 €, conforme à celui observé au compte administratif de cet exercice.

Le compte de gestion et les comptes administratifs 2019 ont été adoptés.

Le débat d'orientation budgétaire

Les perspectives et orientations pour l'année 2020 en matière de fonctionnement sont globalement les suivantes :

- Stabilité des dotations de l'Etat.
- Hausse des recettes courantes (nouvelles

constructions et actualisation des valeurs locatives).

- Maîtrise des dépenses de fonctionnement.
- Adaptation de la masse salariale aux besoins d'expansion de la commune.
- Recettes exceptionnelles à prévoir (ventes de terrains).
- Maintien d'un bon niveau d'épargne.
- Maintien d'un niveau raisonnable d'endettement.
- Stabilité des taux de fiscalité locale.

Le D.O.B ne revêt pas de caractère décisionnel. Il n'est donc pas soumis au vote de l'assemblée.

Les rythmes scolaires à compter de la rentrée 2020/2021

Après avis des enseignants, des ATSEM, des parents d'élèves, du conseil d'école et du comité de pilotage, le conseil municipal a approuvé le retour à un temps scolaire de 4 jours les lundi, mardi, jeudi et vendredi à dater de la rentrée scolaire 2020.

Le temps périscolaire se fera sur 5 jours, du lundi au vendredi. Il sera assuré en période scolaire par les animateurs communaux afin de conserver l'esprit des Déclics qui seront réorganisés tout au long de la semaine. La journée du mercredi fonctionnera sous forme de centre de loisirs ouvert aux enfants des 2 écoles.

Pendant les périodes de vacances scolaires, le centre de loisirs sera assuré par l'ULAMIR.



Lors de ce dernier conseil municipal du mandat, le maire a tenu à remercier l'ensemble des élus pour leur implication et leur dévouement.

"Nous avons travaillé tous ensemble dans un climat constructif, serein et respectueux les uns des autres dans l'intérêt de notre commune".



Christian Bargain, Adjoint Travaux, environnement
Eilmaer evit al Labourioù hag an endro

Permanence le jeudi de 14 h à 15 h
 Degemer da Yaou, eus 2e da 3e
 Courriel / postel : christian-bargain@pluguffan.bzh

Ronan L'Her, Adjoint Urbanisme et Développement Durable

Eilmaer evit ar C'hêraozañ hag an diorren padus

Permanence le jeudi de 10 h à 11 h
 Degemer da Yaou, eus 10e da 11e
 Courriel / postel : ronan-lher@pluguffan.bzh



P.L.U

Approbation du Plan Local d'Urbanisme

A la suite de l'arrêt du PLU, par délibération du conseil municipal au mois de juillet 2019, une enquête publique a eu lieu du 18 novembre 2019 au 20 décembre 2019. **Le commissaire enquêteur, nommé pour cette enquête, a émis un avis favorable à la révision du PLU.**

Dans son rapport de synthèse, quelques remarques ont été portées, entraînant des ajustements et des précisions dans les documents ayant trait à la révision :

- **Continuité écologique : préciser la compensation des talus.** Celle-ci est intégrée dans le volet environnemental de la révision.
- **Intégrer le PAPI** (Plan d'Application et de Prévention des Inondations) : celui-ci est intégré dans le volet environnemental de la révision.
- **Intégrer la modification du PEB de l'aéroport** (Plan d'Exposition au Bruit) : celle-ci est intégrée dans le rapport de présentation du PEB et sur le règlement graphique.
- **Revoir l'étoilage en fonction des critères** : les critères de l'inventaire des biens étoilés sont précisés dans le rapport de présentation. Une mise à jour sollicitée par les services de l'Etat a été effectuée, conduisant à réduire le nombre de biens concernés.
- **Modifier le tracé de l'emprise réservée pour la**

création d'un cheminement doux à l'Ouest de l'agglomération : une modification a été portée sur le règlement graphique conformément à la demande.

- **Intégrer l'inventaire du petit patrimoine** : celui-ci est intégré au règlement graphique.

- **Tenir compte** de la décision du tribunal administratif de Rennes concernant la **modification n°1 du SCOT de l'Odé** : cette prise en compte est portée sur les règlements écrit et graphique. Le SIPP (Secteur d'Implantation Périphérique Prioritaire) de Kergebed est supprimé et remplacé par un pôle commercial ne pouvant qu'accueillir du bâti ayant une emprise au sol comprise entre 400 et 1 000 m².

Le rapport de synthèse de l'enquête comporte également une recommandation portant sur l'intégration d'une justification du besoin d'extension en zone 2AUI à l'Ouest de Ti Lipig (Kereured) : les documents justificatifs des besoins économiques de QBO ont été portés au rapport de présentation de la révision.

A la suite de la présentation de tous ces éléments, le conseil municipal a délibéré favorablement, le 19 février 2020, pour l'approbation de la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Taxe d'aménagement : nouvelles valeurs de référence en 2020

Selon l'arrêté publié au Journal Officiel fin 2019, le barème de référence de la taxe d'aménagement passe à 759 € le m² de construction, contre 753 € en 2019 et 660 € en 2011.

Cette taxe d'aménagement concerne toutes les opérations soumises à autorisation d'urbanisme (permis de construire et déclaration préalable) comme une construction, reconstruction ou agrandissement de bâtiments ainsi qu'un aménagement et installation de toute nature. Cette taxe d'aménagement, au bénéfice de la commune, du département et de la région, est due pour toutes les surfaces de plancher des constructions closes et couvertes dont la superficie est supérieure à 5 m² et d'une hauteur de plafond supérieure ou égale à 1,80 mètre, y compris les combles et les caves. Même si votre abri de jardin est démontable, il est concerné.

Les piscines et panneaux solaires, qui sont «exclus de la surface taxable» sont tout de même soumis à la taxe d'aménagement de façon forfaitaire.

En 2019, il fallait compter 200 € par m² de piscine, et 10 € par m² de surface de panneau solaire.

Seuls les «bâtiments non couverts ou ouverts sur

l'extérieur», comme les terrasses ou les pergolas sont exclus de la surface taxable.

Pour calculer le montant de votre taxe d'aménagement (effectué par les services fiscaux), il faut multiplier la surface taxable par la valeur déterminée par m² de surface, puis multiplier ce résultat par le taux voté par le département et la commune. Le département du Finistère applique un taux de 1,5 % et la commune de Pluguffan un taux de 3,5 %.

Une exonération de 50 % est appliquée pour les 100 premiers mètres carrés. Le conseil municipal a délibéré en 2015 une exonération supplémentaire portant sur les abris de jardin (50 % de la part communale).

Pour vous aider, le Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales propose un simulateur en ligne qui permet de trouver les taux applicables dans votre secteur et d'estimer le montant à régler.

Si le montant de la taxe d'aménagement est supérieur à 1 500 €, elle sera à régler en deux temps au comptable de la Direction des Finances Publiques de votre secteur.



Pierre-Yves Biger
Adjoint Economie, Agriculture et Tourisme
Eilmaer evit an Ekonomiezh, al Labour-douar hag an Touristerezh

Sur rendez-vous / Gant lakaat emgav
 courriel / postel :
 pierreyves-biger@pluguffan.bzh

Gîte Avel Ar Vakañsou, entre Terre et Mer

Erratum

Le bon numéro de téléphone
 du cabinet infirmier situé au
 28, rue de Cornouaille est le

02 98 52 97 32



Erik et Marion Delfosse Lemarchand reprennent l'activité
 de gîte à Skerneg Nevez.

Baldiglaz étend son activité

Marion Delfosse, installée sur la
 commune depuis 2011, a pour
 métier principal la confection et la
 broderie de costumes bretons
 traditionnels, ainsi que leur restauration. Cela peut aussi être la mise à la taille d'un costume de famille, si l'état de celui-ci le permet.

Elle propose également des
 costumes à la location pour des
 événements particuliers, avec ou
 sans prises de vue ainsi que des
 cours de broderie sans restriction de
 niveau.

Elle garantit donc une fabrication

entièrement artisanale et locale.

Les modèles proposés pour les
 cours de broderie sont des modèles
 exclusifs, selon ses propres dessins.
 Son petit bureau permet d'accueillir
 la clientèle et de proposer de la
 mercerie spécifique pour les
 costumes traditionnels et la broderie
 (matériel, fils de soie, motifs,
 perles...).

Elle est désormais référencée
 comme artisan des métiers d'art.

Skerneg Nevez - **02 29 20 54 77**
 ou **06 86 16 66 03**



Le salon SG Coiffure se refait une beauté



Toute l'équipe, Delphine,
 Isabelle, Maëva et Sonia, est
 fière de vous accueillir dans
 son salon de coiffure mixte.

Les travaux ont permis de rendre
 accessibles les toilettes, de
 recevoir des bacs massants et
 très bientôt un système de
 ventilation performant, permettant
 aux clients un moment de détente
 appréciable.

La décoration et le mobilier ont
 évolué, pour rendre l'accueil plus
 chaleureux, et prendre le temps
 d'un diagnostic, de préconiser des
 conseils beauté, de choisir la
 coupe, la couleur ou permanente
 adaptée, personnalisée en fonction
 de chacun(e) car chaque
 chevelure est unique et nécessite
 des soins différents et adaptés,

après une écoute attentive.

Tous les produits utilisés sont de
 marques françaises. La gamme
 Coopere est présente ainsi que
 Revlon, avec une gamme marine
 permettant de traiter toutes les
 problématiques du cheveu et du
 cuir chevelu.

Beaucoup de produits utilisés ou
 en vente sont recyclables, les
 emballages cartonnés sont issus
 de forêts contrôlées, recyclables
 et réutilisables. Les formules sont
 douces pour un meilleur respect
 de l'environnement... et de vos
 cheveux bien sûr !



Edith Plouzenec
Adjointe Social, Entraide, Solidarité, Sécurité
Eilmaerez evit ar Sokial, ar Genskoazell hag ar Surentez

Sur rendez-vous / Gant lakaat emgav
 courriel / postel :
 edith-plouzenec@pluguffan.bzh

Retraite

Jardin, terroir et manoir au pays du roi Morvan, le jeudi 11 juin

L'Amicale des Retraités propose une sortie dans le Morbihan.

Programme :

Le matin

- café d'accueil au château du Coscro à Lignol (56),
- visite commentée du jardin du château du Coscro (histoire du site et de celle des 35 ans de restauration sur les bâtiments, jardins et parcs),
- visite de l'église Notre Dame de Kernascleden,
- déjeuner à Kernascleden.



L'après-midi

- visite commentée du manoir de Kermain à Langonnet (Carlo Rosolen, propriétaire, nous accueillera à la motte castrale jouxtant le manoir du 15^{ème} siècle, entièrement restauré. Ce passionné de patrimoine nous contera l'histoire du manoir et de sa région).

Prix de la sortie : **50 €** (adhérent), **55 €** (non adhérent).

Bulletin d'inscription

Nom : prénom :

Téléphone : courriel :

S'inscrit à la sortie du 11 juin au pays du roi Morvan :50 € (adhérent)55 € (non adhérent)

Chèque à libeller au nom de l'Amicale des Retraités de Pluguffan et à adresser à Nicole Lefebve, Kerandraon 29700 Pluguffan.

Assemblée générale de l'amicale des retraités



Le 21 janvier a eu lieu, à l'espace Salvador Allende, l'assemblée générale de l'amicale des retraités. Une bonne soixantaine de personnes était présente.

Le président, Bernard Merdy, a ouvert la séance en remerciant le maire et son adjointe de leur présence. Les adhérents ont été félicités pour leur assiduité aux jeux du mardi après-midi, aux sorties effectuées dans l'année, aux concours de belote

intercommunaux, et à la vente d'huîtres en fin d'année.

Robert Keravec a présenté les chiffres du bilan qui sont positifs, surtout grâce à la vente des huîtres.

Edith Plouzenec a présenté le prochain atelier du Clic, intergénérationnel cette année, qui aura lieu le 26 février l'atelier Mix-age, floral cette année, en entraînant d'autres, on l'espère, Mix-age cuisine, Mix-age couture, jeux de boules, etc.. Toutes les idées seront bonnes.

Frédéric Duprez a annoncé le programme des sorties, au nombre de deux cette année.

La première aura lieu le 11 juin prochain, avec la visite des villages de Lignol, Kernascleden, et Langonnet.

Une seconde sortie aura lieu en septembre, vers Brennilis, avec repas à l'auberge du Youdig, spécialiste du Kig ha Farz. Le programme est en cours d'élaboration.

Les adhérents ont prolongé leur assemblée par un excellent repas de couscous.



Véronique Plouhinec
Adjointe Enfance, Ecole, Jeunesse
Eilmaerez evit ar Vugale, ar Skolioù hag ar Yaouankiz

Sur rendez-vous / Gant lakaat emgav
 courriel / postel :
 veronique-plouhinec@pluguffan.bzh

Ecole publique

Nouveau Projet Educatif, nouvel emploi du temps pour 2020-2021

En septembre 2020, nous entamerons un nouveau Projet Educatif pour une période de 3 ans, soit jusqu'en 2023.

A ce titre, afin de rassembler le maximum de retours et d'avis, la municipalité a sondé les différents partenaires qui sont parties prenantes dans ce dossier : les familles, les enseignants, les agents communaux du service enfance-jeunesse.

Après plusieurs mois de discussion, de concertation, l'organisation de la semaine de 4 jours scolaires a été validée. Cela a pour conséquence une réorganisation complète de la semaine des enfants, avec un nouvel agenda scolaire et une organisation totalement remodelée pour les accueils périscolaires.

Désormais, les enfants auront classe 4 jours par semaine. De manière identique, les enfants de maternelle comme ceux d'élémentaire fréquenteront l'école de 8 h 45 à 16 h 30 tous les jours, avec une pause méridienne entre 12 h et 13 h 45.

Pour le service périscolaire, si les DECLICS tant appréciés disparaissent en tant que tels, leur esprit perdurera puisque l'équipe d'animation aura pour souhait de continuer à proposer des ateliers, des projets tout aussi divers et variés aux enfants. A compter de septembre, ces ateliers seront proposés, entres autres, le midi lors de la pause

méridienne.

De plus, afin de réfléchir à la semaine scolaire des enfants le plus simplement possible, la journée du mercredi sera désormais organisée par l'équipe périscolaire municipale, avec un fonctionnement d'accueil de loisirs ouvert à tous les enfants d'âge scolaire (L'Ulamir e Bro Glazik, partenaire de longue date de la commune, continuera d'organiser les accueils de loisirs et les séjours durant les vacances scolaires). Cette journée d'accueil sera l'occasion, pour les enfants qui y seront inscrits, de pouvoir s'adonner à de nombreux projets, à la fois ludiques, éducatifs et enrichissants sur les plans de la découverte, de la citoyenneté, des sports, de l'esprit du «vivre ensemble».

Ce nouveau projet global ne sera pas un retour en arrière mais un nouveau projet, avec redéploiement des possibilités et des atouts de notre commune. Dès maintenant, une fois ce fonctionnement validé pour la période 2020-2023, les partenaires vont s'atteler à écrire ce nouveau projet, qui sera finalisé d'ici à la fin juin 2020.

Nous ne manquerons pas de revenir vous présenter les objectifs éducatifs mis en avant et les informations nécessaires à toutes les familles qui fréquentent l'école publique Antoine de Saint-Exupéry et les services périscolaires.

Emploi du temps pour les enfants de l'école publique à compter de septembre 2020

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7 h 30	Accueil périscolaire du matin				
8 h 45	Classe 3 h 15	Classe 3 h 15	ALSH périscolaire	Classe 3 h 15	Classe 3 h 15
12 h	Pause méridienne	Pause méridienne		Pause méridienne	Pause méridienne
13 h 45	Classe 2 h 45	Classe 2 h 45		Classe 2 h 45	Classe 2 h 45
16 h 30	Accueil périscolaire du soir ou départ des enfants				

Total heures enseignement : 24 heures

Portes ouvertes

Ecole publique Antoine de Saint-Exupéry

Vendredi 20 mars, de 16 h 30 à 18 h 30

Ecole privée Notre Dame

Vendredi 15 mai, de 18 h à 20 h

A Pluguffan

Après un petit temps d'accueil, la «boîte à rêves» arrive dans la salle. Les enfants l'ouvrent et découvrent un nouveau trésor à partager.

Mercredi 18 mars, de 10 h 30 à 11 h 30 sans inscription à la ludothèque.

Pour plus d'information et pour trouver les programmes complets :

- <https://lessemainespetiteenfance29.wordpress.com>
- www.tres-tot-theatre.com
- www.lagazettedespoussettes.bzh



A l'espace jeunes

Ouverture hors vacances, les mercredis de 16 h 30 à 18 h 30, les vendredis de 17 h à 19 h, soirées intercommunales de 19 h à 22 h et les samedis de 14 h à 18 h.

Attention : modifications

Ouvertures partielles aux vacances de printemps.

- Semaine du 12 au 19 avril : nous sommes au Pays de Galles, mais l'espace jeunes sera ouvert le mardi 14 et jeudi 16, de 10 h à 12 h, et nous proposerons des activités intercommunales le mardi soir et le mercredi 15.

- Semaine du 20 au 24 avril, espace jeunes fermé le 20 et le 21 après-midi. Ouverture le mardi 21 de 10 h à 12 h, le jeudi 23 toute la journée et le vendredi 24 de 14 h à 17 h.

Activités intercommunales le mardi 21 soir et le mercredi 22 avril.

Le programme de l'espace jeunes avec ses

activités, ses horaires d'ouverture et ses temps forts, est disponible sur le site internet de l'Ulamir ou à l'espace jeunes.

Autofinancement en mars

Pour financer ses activités ou ses projets, ou comment gagner en autonomie sans demander d'argent aux parents.

Vente de billets de tombola en partenariat avec l'espace jeunes de la MPT de Penhars : retour des souches au plus tard le samedi 21 mars.

Modalités d'inscription

Avoir entre 11 et 17 ans, remplir un dossier d'inscription et régler une adhésion de 7 €.

Site dédié :

<http://ulamirebg.wixsite.com/espacesjeunes>

Renseignements et inscriptions auprès de Sabrina au **06 02 26 73 93** - sabrina@ulamir-ebg.org

A la ludothèque

- **Soirée jeux «Que pour les grands» avec les experts Ludotox**
Vendredis 6 mars et 3 avril à partir de 20 h 30
Gratuit
- **Les «Dés Lire du Mardi»**
Mardi 28 avril à 16 h 30
- **Soirée jeux "8/12 ans"**
Vendredi 10 avril de 20 h à 22 h
2 €

L'Échappée Belle

Atelier parents/enfants 0-3 ans.

Mercredis 4 et 25 mars de 10 h 30 à 11 h 30 à la ludothèque.

Tarif : 1 € par enfant et par séance

Contact : cindy@ulamir-ebg.org ou **02 98 91 14 21**

Accueils de Loisirs

Vacances de Printemps

Ouvert du mardi 14 au vendredi 24 avril en journée ou ½ journée avec ou sans repas.

La date limite des inscriptions est fixée au **dimanche 29 mars** mais, en fonction des places disponibles, les accueils de loisirs pourront accueillir vos enfants.

Merci de contacter Rolande au **02 98 94 32 12** ou alshpluguffan@ulamir-ebg.org pour tout renseignement et/ou inscription.

A la médiathèque

- **Les «Dés Lire du Mardi»**
Mardi 24 mars à 16 h 30

Groupe UNIS POUR PLUGUFFAN - Strollad UNANET EVIT PLUGUEN



gaelle-lecam@pluguffan.bzh



yannig-menguy@pluguffan.bzh



xavier-quemere@pluguffan.bzh

Au terme du mandat qui s'achève, le groupe «Unis pour Pluguffan-Unanet evit Pluguen» remercie les lecteurs de ses articles. Nous avons toujours voulu poser une réflexion sur l'avenir de la commune, son développement harmonieux dans l'intérêt de ses habitants, en matière d'urbanisme, d'infrastructures et de services. Nous avons toujours eu aussi une attention pour une évolution positive de l'agglomération.

Nous continuerons à défendre nos valeurs à travers notre présence et notre intervention dans les débats sur les mutations de notre territoire si nous le jugeons utile. Nous le ferons dans le souci de l'intérêt général comme nous l'avons fait pour le P.L.U. ou sur des thématiques qui nous semblaient importantes. Ainsi, en validant le maintien de l'hypermarché à son emplacement actuel, le commissaire enquêteur a conforté la position que nous avons toujours défendue.

Nous souhaitons contribuer à un projet d'alternance pour les échéances municipales de 2026 qui donne toute sa place aux jeunes générations, à leurs préoccupations, aux projets qui seront les leurs, tout ceci dans l'intérêt général.

Expression indépendante - Komzou frank

Rythmes scolaires à Saint-Exupéry : les enfants de primaire y perdent sur les deux tableaux, et les parents paieront pour l'accueil du mercredi matin.

La loi stipule que la semaine d'école est de 4,5 jours dont le mercredi matin. Elle est appliquée par des villes comme Brest, le Relecq-Kerhuon et une vingtaine d'autres communes du Finistère, au bénéfice des familles et des enfants.

La municipalité de Pluguffan va décider une dérogation pour revenir à la semaine de 4 jours à la rentrée de septembre 2020.

Or le rythme de 4 jours entraîne fatigue et inattention chez les enfants dans des journées à rallonge. L'apprentissage des fondamentaux devra se faire sur 4 matinées au lieu de 5, et les enfants seront au final, moins bien préparés à l'entrée au collège.

Tout le monde s'accordait, enfants et parents, pour reconnaître que Pluguffan avait mis en place, dès 2014, sous la direction de Dominique Closier, prédécesseur de Mr Decourchelle, un accueil périscolaire de très bonne qualité.

Enfin, le questionnaire adressé aux parents et acteurs de la vie scolaire ne tient nullement compte de l'avis des élèves.

Il n'informe pas non plus les parents du caractère payant de l'accueil du mercredi matin, à la rentrée 2020.

Nous déplorons la méthode utilisée qui vise à faire accepter aux parents une décision prise d'en haut, par une poignée de personnes au mois de septembre, et qui sera, malheureusement, préjudiciable aux familles, et d'abord, aux enfants.

Extension et rénovation de l'école Antoine de Saint Exupéry : une occasion ratée

Comme nous l'avons déjà signalé, la rénovation de l'école publique est nécessaire pour une remise aux normes - énergétique et qualité de l'air intérieur (CO2 et Radon) notamment.

En revanche, le projet d'extension paraît sous-dimensionné.

Cela ne paraît pas cohérent avec les prévisions de croissance de la commune dans les prochaines années. Il est regrettable d'engager deux ans de travaux pour se retrouver à l'étroit dans 7 ou 8 ans.

Deux salles de classe supplémentaires sont prévues côté nord-ouest. Une 3^{ème} classe bilingue est à créer, et dans ce cas, il n'y aurait plus qu'une salle disponible pour accueillir une classe.

Enfin, on aurait pu améliorer le projet sur le plan écologique : récupération de l'eau de pluie pour les toilettes, et végétalisation de la cour.

Que signifie aussi l'installation de rateliers à vélos, quand il n'y a aucune piste cyclable qui mène à l'école ?

Le projet a été pensé à la va-vite et a minima par la municipalité.

Nous vous remercions de l'accueil que vous avez réservé à nos articles durant ces six années.

Nous y avons exposé nos désaccords avec certaines décisions prises par la majorité et tâché d'être toujours force de proposition.

Nous aurions préféré une politique plus respectueuse de notre environnement et notre qualité de vie, une politique plus solidaire envers les familles, et un exercice du pouvoir municipal plus démocratique.

A très bientôt, Kenavo, ar wech all ...

ronan-lequeau@pluguffan.bzh
viviane-raoul@pluguffan.bzh



Relais Petite Enfance

Accueil sur rendez-vous, le **mardi** après-midi à la Maison de l'enfance Jules Verne.

Les rendez-vous sont possibles pendant les vacances scolaires.

Contact : Relais Petite Enfance au **02 98 98 86 51** ou par courriel rpe.ouest@quimper-bretagne-occidentale.bzh

Activités des deux mois pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent à la Maison de l'enfance Jules Verne à 9 h 30 et à 10 h 30 : **sur inscription**

- **mardi 3 mars** : éveil au breton
- **vendredis 6, 20 mars et 3 avril** : cycle "Explorations motrices"
- **mardi 24 mars** : atelier bébés lecteurs
- **mardi 28 avril** : espace jeux "ça souffle"

Possibilité de contacter la PMI au **02 98 76 62 72**

Etat-civil

Naissances :

Soan BOUSTANE TOLEN, 9 janvier
Lara GONÇALVES MOREIRA, 9 janvier
Ethan KERLEROUX, 1^{er} février
Soline KERGOURLAY, 28 janvier
Robin MENGEARD, 5 février

Décès :

Jean TOLEN, 17 janvier
Edmonde GUERER, 25 janvier

Qualité de l'eau au 13/1/2020

Nitrates 21 mg/l (limite de qualité 50 mg/l)
pH à 20°C : 7,6 (limite de qualité 6,5 à 9)
"eau conforme aux normes de qualité"

Mairie de Pluguffan / Ti-Kêr Pluguen

16 bis, rue de Quimper 29700 Pluguffan
02 98 94 01 11 - bulletin@pluguffan.bzh

Directeur de la publication :

Alain DECOURCHELLE, maire
sur rendez-vous

alain-decourchelle@pluguffan.bzh

Responsable de la rédaction :

Nathalie CAMPION, adjointe à la communication

Rédaction : Ronan L'HER, Nathalie CAMPION,

Perre-Yves BIGER, Alain DECOURCHELLE,

Edith PLOUZENNEC, Véronique PLOUHINEC,

Catherine LE FLOC'H, Gaëlle LE CAM, Ronan LE QUEAU,

Yannig MENGUY, Xavier QUEMERE,

Viviane RAOUL, Marc VELLY, Frédéric DUPREZ, Cécile

DECOURCHELLE, Renée LE GALL et les associations.

Mise en page : Christine CADO

Impression : Imprimerie du Commerce

20 rue Anne Robert Jacques Turgot 29000 Quimper

Tirage : 2000 exemplaires / **Dépôt légal** : mars avril 2020

Distribution : gratuite

Calendrier des manifestations

vendredi 6 mars

Soirée jeux "Que pour les grands"
Ludothèque, Maison de l'enfance Jules Verne

samedi 7 et dimanche 8 mars

Exposition d'orchidées
Espace Salvador Allende

jeudi 12 mars

Conférence sur le bilinguisme français-breton
Espace Salvador Allende

dimanche 15 mars

1^{er} tour des élections municipales
Espace Salvador Allende

vendredi 20 mars

Portes ouvertes (de 16 h 30 à 18 h 30)
de l'école Antoine de Saint-Exupéry
Ecole Antoine de Saint-Exupéry

dimanche 22 mars

2^{ème} tour des élections municipales
(en fonction des résultats du 1^{er} tour)

Espace Salvador Allende

dimanche 29 mars

Troc et Puces des Sticmoux
Espace Salvador Allende

vendredi 3 avril

Soirée jeux "Que pour les grands"
Ludothèque, Maison de l'enfance Jules Verne

samedi 4 avril

Bal des Santiag West Dancers
Espace Salvador Allende

vendredi 10 avril

Soirée jeux "8/12 ans"
Ludothèque, Maison de l'enfance Jules Verne

du vendredi 10 au dimanche 19 avril

31^{ème} exposition "Arts et Peinture"

Espace Salvador Allende

samedi 25 avril

Soirée crêpes Mondial Pupilles
Espace Salvador Allende

dimanche 26 avril

Repas de la paroisse
Espace Salvador Allende



**Vous pouvez également
retrouver le Plugu-mag sur
le site internet de la
commune !**

